

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Contrôle d'honorabilité des encadrants

Je soussigné(e),

Nom :

Prénom :

agissant en qualité de :

Président(e) du club :

Numéro d'affiliation :

atteste sur l'honneur que :

1. L'ensemble des éducateurs, entraîneurs, animateurs et dirigeants intervenant au sein du club, qu'ils soient bénévoles ou salariés, licenciés ou non, ont fait l'objet d'un contrôle d'honorabilité conformément aux dispositions prévues par le Code du Sport, notamment les articles **L.212-1, L.212-9 et L.322-1**.
2. Ces contrôles ont été réalisés conformément aux obligations applicables aux structures sportives accueillant des licenciés, et notamment des mineurs.
3. À ma connaissance, aucune personne faisant l'objet d'une incapacité ou d'une interdiction administrative ou judiciaire n'exerce de fonction d'encadrement, d'animation, d'enseignement ou d'entraînement au sein du club.
4. Le club s'engage à :
 - procéder au contrôle d'honorabilité systématique pour tout nouvel encadrant ;
 - signaler immédiatement à la Ligue et à la Fédération tout fait ou situation susceptible de mettre en danger un(e) licencié(e) ;
 - respecter strictement les obligations légales relatives à la protection des mineurs et à la sécurité des pratiquants.

La présente attestation est établie pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à :

Le :

Signature du Président du club

Nom :

Cachet du club